



N° 125 /AMCIB-2/ SK / 2022

Berlin, le 14. Nov. 2022

NOTE DE SERVICE

Objet : Fermeture de l'Ambassade, le 15 novembre 2022

En application du décret n°2011-371 du 04 novembre 2011 modifiant et complétant l'article 2 du décret n°96-205 du 07 mars 1996 déterminant la liste et le régime des jours fériés, **les bureaux de la Chancellerie seront fermés le mardi 15 novembre 2022**, célébration de la Journée de la Paix, jour férié et chômé en Côte d'Ivoire.

Le service reprendra le mercredi 16 novembre 2022 à 09 heures.



L'Ambassadeur

Philippe Mangou
Philippe MANGOU